



**Présentation**  
**sur le Plan directeur de gestion des**  
**matières résiduelles 2025 de la ville de**  
**Montréal**  
**14 janvier 2020**

**Par :**

**Pierre-Alexandre Blouin, Président-directeur général**

**Stéphane Lacasse, directeur des affaires gouvernementales**

# QUI EST L'ADA ?

- Dirigée par des détaillants propriétaires et pour les détaillants propriétaires depuis 1955!
- Repose sur les cotisations volontaires de ses membres.
- Les détaillants en alimentation du Québec sont égaux à l'ADA.



# Introduction

---

Peu de gens savent que le détail alimentaire gère ses matières résiduelles de façon exemplaire et ce depuis longtemps.

Évidemment le consommateur n'a pas souvent l'occasion de voir ce qui se passe au delà de l'aire de vente. Pourtant dans l'arrière-boutique, depuis près d'une vingtaine d'années la **collecte privée du carton est généralisée**, c'est la même chose pour les **pellicules plastique depuis une bonne dizaine d'années**, alors qu'on a arrêté de compter pour la récupération des graisses et les résidus carnés.

Par ailleurs, bien qu'elle reste un défi dans les plus petits commerces, la **collecte des matières compostables** est en vigueur dans une vaste majorité de supermarchés.

Si l'on ajoute les différentes stratégies pour minimiser la perte des invendus (**transformation, réductions de prix, dons, etc.**), il n'est pas rare que des détaillants alimentaires arrivent à **dévier plus de 90 % de leurs matières résiduelles**, comme en font foi les différentes certifications disponibles comme ICI on recycle.

# Introduction

---

**Nous avons orienter notre présentation sur trois actions du PDGMR 2020-2025**

- L'encadrement réglementaire pour les plastiques à usage unique dès 2020
- La réduction du gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2025
- L'interdiction progressive, sur la durée du plan directeur, de l'élimination des matières organiques pour les commerces et les épiceries avec pour priorité les principaux générateurs

# Le plastique à usage unique

---

**L'équité doit être un principe central dans l'objectif de réduction du plastique à usage unique**

- ▶ Advenant l'imposition de critères encadrant l'usage de certains types de plastique, tous les canaux de commercialisations devraient être visés et non pas seulement les commerces alimentaires ayant pignon sur rue (ex. restauration pour emporter, boîtes repas, commerce en ligne sont tous aujourd'hui des concurrents directs au commerce sur rue).
- ▶ Il ne faudrait pas non plus défavoriser les opérations de préparation d'aliments et d'emballage au point de vente par rapport par exemple à celles équivalentes provenant d'une usine de transformation alimentaire.

# Plastique à usage unique

- Les détaillants en alimentation doivent respecter des principes de salubrité et d'innocuité des aliments. Le plastique est un produit qui protège l'intégrité physique des aliments et qui permet d'augmenter leur durée de vie.

Démarche en accord avec l'écoconception  
Schématisation arbitraire



- Avant de banir un plastique à usage unique, nous croyons qu'il faut développer une démarche d'écoconception pour s'assurer de l'impact global sur l'environnement

# Plastique à usage unique

- Une réglementation précipitée donne des résultats des fois plus néfaste pour l'environnement.
- La ville de Bromont a décidé d'interdire tous les sacs de plastique incluant les sacs pour la charcuterie.
- Résultat, retour au papier de boucherie ciré, non recyclable et non réutilisable.

**Une analyse du cycle de vie doit être envisagée avant un banissement**



# Gaspillage alimentaire

Réduire pour moins gaspiller!



En plus de réduire les pertes et le gaspillage alimentaire, le programme de réduction de 30 % chez Metro permet de réduire la facture des clients qui feront l'achat de ces produits pour consommation rapide dont la qualité n'est pas altérée.



L'application FOODHero de IGA permet de lutter contre le gaspillage alimentaire et offre aux Québécois des produits à prix réduit, qui sont encore tout à fait comestibles et dont la date de péremption approche.



L'application Flashfood chez Provigo permet de découvrir les aliments presque périmés offerts dans le supermarché et de les acheter en quelques secondes. L'application permet de lutter contre le gaspillage alimentaire !

# Gaspillage alimentaire

Quelques exemples de collaboration de nos membres

- ▶ Partenaires du programme de récupération en supermarchés (PRS) en collaboration avec Moisson Montréal et d'autres services similaires;
- ▶ Fournisseurs pour des entreprises comme la transformerie et LOOP;

Le programme de récupération en supermarchés a permis de récupérer en 2017-2018 1 273 368 kg de denrées dans les épicerie participantes de Montréal, dont 523 124 kg de viande et substituts.

Le PRS vient en aide à plus de 150 organismes commmunitaires!



# Gaspillage alimentaire

---

- Malgré une grande participation des détaillants, un constat ressort; les organismes n'ont pas les ressources nécessaires pour récupérer et trier l'ensemble des denrées disponibles présentement.



**La Tablée  
des Chefs**

*“Si demain matin, tout le monde donne toute la nourriture qui peut être donnée, l'infrastructure communautaire et sociale n'est pas prête à recevoir tous ces aliments-là”*

Jean-François Archambault, Président-directeur général  
La Tablée des chefs, lors de son passage à Tout le monde  
en parle le 1er décembre 2019

Si la ville de Montréal veut assurer un grand leadership à l'échelle nationale, elle doit dégager un budget pour soutenir financièrement les organismes oeuvrant en récupération alimentaire

# Matières organiques

---

## Les ICI similaires au résidentiel seraient desservis par le municipal

- › Généralement les plus grands générateurs de matières résiduelles (supermarchés et grosses épicereries) sont desservis par différents services de collecte privée.
- › Par contre, les plus petites surfaces (petites épicereries, commerces spécialisés et dépanneurs), de par leur volume de matières, ne sont pas des clients aussi intéressants pour les récupérateurs privés.
- › Bon nombre de ces commerces pourraient être intéressées à recevoir un service de collecte à condition que la fréquence et les coûts d'utilisation soient concurrentiels, notamment pour les matières organiques.



# Matières organiques

➤ Voici un exemple de la répartition des matières d'un supermarché Montréalais :

	Type de collecte	Nom du fournisseur
1. Carton	Privée	Distributeur alimentaire
2. Papier, plastique, verre, métal	Municipale	Arrondissement
3. Pellicules plastiques	Privée	Distributeur alimentaire
4. Matières organiques	Privée	AZN2
5. Résidus de boucherie	Privée	Sanimax
6. Huile de cuisson	Privée	Sanimax
7. Déchets	Privée	Vision enviro

➤ Il peut y avoir beaucoup de variations selon plusieurs facteurs. Il nous apparaît intéressant que la ville de Montréal offre des services de base aux ICI intéressés, mais comme il y a beaucoup de cas de figure.

# Conclusion

- En environnement, nous collaborons avec plusieurs d'organisations sur des sujets variés :



- Nous sommes intéressés à travailler davantage avec la ville de Montréal sur les enjeux qui touchent le détail alimentaire.
- La priorité des détaillants en alimentation, c'est de mieux servir leur communauté jour après jour.

Merci de votre attention

[adaq.qc.ca](http://adaq.qc.ca)

